

Canton de Berne



Le profil du terminologue du RaDT

Donatella Pulitano

Chancellerie d'État du canton de Berne

Présidente du Rat für Deutschsprachige Terminologie, RaDT

(Conseil pour la terminologie germanophone)

Le RaDT

- créé en 1994
- sur initiative des commissions allemande, autrichienne et suisse pour l'UNESCO
- but: promouvoir la coopération, la coordination et la prise de conscience dans le domaine de la terminologie germanophone



Canton de Berne

Le profil du terminologue (2004)

RaDT

**Rat für
Deutschsprachige
Terminologie**



Berufsprofil

der Terminologin
des Terminologen

http://www.iim.fh-koeln.de/radt/Dokumente/RaDT_Berufsprofil_franzoesisch.pdf

Le profil du

Introduction

- Qu'est-ce qu'un terminologue? est son rôle?
- Que fait un terminologue?
- Que doit savoir un terminologue?
- Comment devient-on terminologue?

Tâches

Exigences

Formation





Où travaille-t-il?



industrie privée	administration publique
employé: équipe ou service de terminologie	indépendant
services linguistiques	rédaction technique
information et documentation	normalisation
Recherche & Développement	maisons d'édition (de dictionnaires)
planification linguistique et défense de la langue	services juridiques et brevets
gestion des connaissances	conseil et formation

Que fait-il?

- Élaboration de terminologies mono- ou multilingues



dépouillement du corpus
élaboration de systèmes conceptuels
élaboration de définitions
rédaction de fiches terminologiques

Que fait-il?

- Activités liées à la planification terminologique



néologie, création de noms de marques,
ou de dénominations nouvelles de titres
ou de fonctions

normalisation de terminologies

vérification de l'utilisation effective
et correcte de terminologies

Que fait-il?

- Mise en forme de recueils terminologiques



mise en route et développement de
banques de terminologie

évaluation et développement de logiciels
terminologiques

gestion de banques de terminologie

Que fait-il?

- Activités de conseil et de formation



conseil auprès d'utilisateurs de banques
de terminologie et pour la mise en place
d'unités de terminologie

accueil et formation de stagiaires

mise en place de formations en terminologie

Que doit-il savoir?

- Exigences générales



vaste culture générale
sens du travail méthodique
capacité à gérer des projets
capacité d'abstraction, créativité
goût pour le travail de «détective»
sens de la négociation, compétences
en communication et compétences sociales
aptitude à résoudre les problèmes

Que doit-il savoir?

- Compétences professionnelles



bonnes connaissances des principes de base de la terminologie
maîtrise des méthodes de travail terminologiques
maîtrise des outils de gestion terminologiques
connaissances de base en informatique et en documentation

Que doit-il savoir?

- Compétences linguistiques



parfaite maîtrise de la langue maternelle
sens développé de la langue et créativité
linguistique

pour le travail terminologique multilingue, bonnes
compétences dans au moins une langue
étrangère, dans plusieurs langues si possible

Que doit-il savoir?

- Compétences pour la recherche et l'enseignement



connaissances théoriques de base
goût pour la recherche
compétences didactiques développées dans
le domaine de la terminologie

Comment le devenir?

- Formation universitaire



dans le cadre des formations de traducteurs, d'interprètes et de rédacteurs techniques, rarement dans le cadre d'autres formations en sciences humaines et sociales.

La formation terminologique comprend en général la théorie de la terminologie, la pratique du travail terminologique et la terminotique.

Comment le devenir?

- Formation continue



possibilité de suivre des cours de formation continue plus ou moins longs, qui se terminent parfois par un certificat de spécialisation

- formation par modules
- écoles d'été

Comment le devenir?

- Cours ad hoc



durée limitée et contenu en fonction des besoins spécifiques des étudiants

pour

- entreprises ou administrations devant former leur personnel
- associations professionnelles (traducteurs)

Comment le devenir?

- Stages



pour certaines formations en terminologie, le stage est obligatoire, pour d'autres il est recommandé

Le stage peut faire office de formation: «formation sur le tas» dans certains services.

Les stagiaires formés ont un *effet multiplicateur* pour les autres.